

PÔLE SERVICES À LA POPULATION

SERVICE CITOYENNETÉ

Actes d'état civil hors Montélimar

Vos demandes d'actes de naissance, de mariage ou de décès dans une autre commune ou à l'étranger

✓ Actes de naissance

✚ Sur une autre commune en France ainsi que les DOM-TOM

- * Accéder à ce service en ligne → <https://www.acte-naissance.fr/DemandeActe/Accueil.do>

✚ À l'étranger

- Si la personne concernée par l'acte de naissance est née à l'étranger et de Nationalité Française, le Ministère des Affaires Étrangères propose un service de demande en ligne.
- * Accéder à ce service en ligne → <https://vosdroits.service-public.fr/R1405.xhtml>

✓ Actes de décès

✚ Sur une autre commune en France ainsi que les DOM-TOM

- * Accéder à ce service en ligne → <https://www.acte-etat-civil.fr/DemandeActe/Accueil.do>

✚ À l'étranger

- Si le défunt était de Nationalité Française, le Ministère des Affaires Étrangères propose un service de demande en ligne.
- * Accéder à ce service en ligne → <https://vosdroits.service-public.fr/R1405.xhtml>
- Si le défunt était de nationalité étrangère, veuillez-vous renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade du pays qui a dressé l'acte.

✓ Actes de mariage

✚ Sur une autre commune en France ainsi que les DOM-TOM

- * Accéder à ce service en ligne → <https://www.acte-etat-civil.fr/DemandeActe/Accueil.do>

✚ À l'étranger

- Si la personne concernée par l'acte s'est mariée à l'étranger et de Nationalité Française, le Ministère des Affaires Étrangères propose un service de demande en ligne.
- * Accéder à ce service en ligne → <https://vosdroits.service-public.fr/R1405.xhtml>
- Si la personne concernée par l'acte s'est mariée à l'étranger et est de nationalité étrangère, veuillez-vous renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade du pays qui a dressé l'acte.